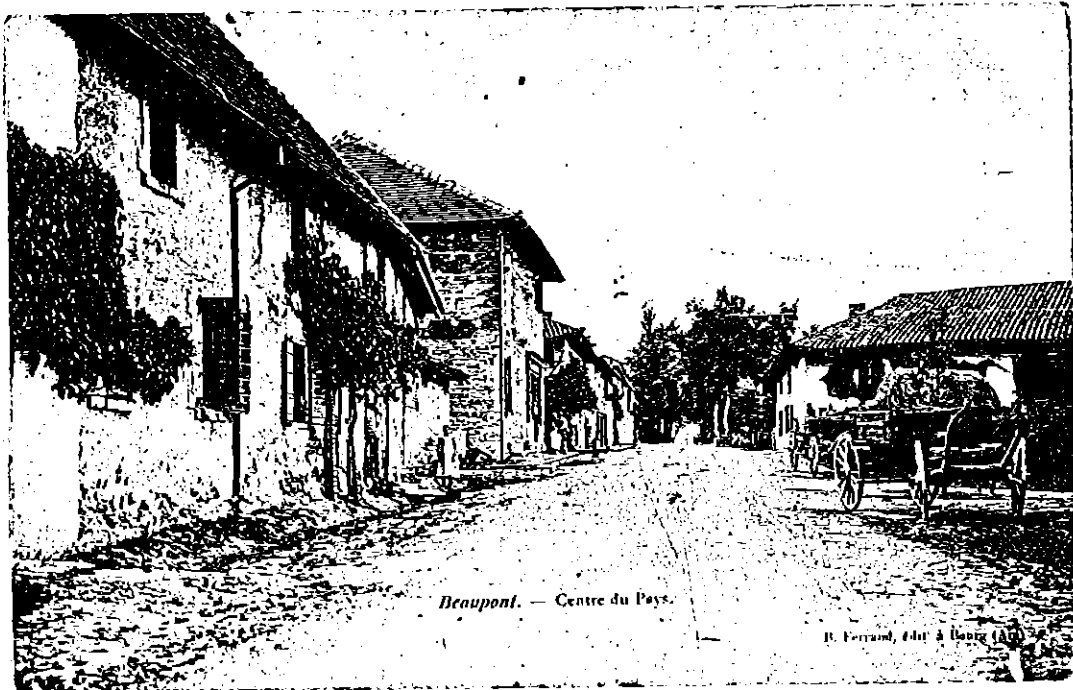


BEAUPONT

BULLETIN MUNICIPAL 1981



.Beaupont hier . . .

Le mot du Maire

Le bulletin municipal que nous avons démarré en 1978 vous arrive à nouveau en cette fin d'année 1981.

Son objectif est d'être un lien entre nous tous, habitants de Beaupont. Il vous informe sur la vie locale et les actions engagées par votre conseil municipal au cours de l'année 1981.

Celui-ci s'est employé à gérer de son mieux les affaires communales avec un double souci : assurer le fonctionnement des services nécessaires à la vie locale et engager toutes les actions à sa portée susceptibles d'avoir une influence, directe ou indirecte, sur l'évolution de sa commune.

Citons la poursuite des formalités administratives nécessaires pour lotir notre terrain des Ferrières en vue de faciliter la construction.

Notons aussi la décision toute récente d'aménager le parking actuel en véritable place publique. Bordée à l'est par le pimpant bureau du Crédit Agricole, nous conserverons le parking en son état actuel. La partie sablée propice aux jeux de boules sera respectée et nous créerons dans le fond un coin verdure ombragée invitant au repos.

Mais le fait marquant de l'année a bien été la mise en service de nos nouveaux locaux scolaires. Leur aménagement était un chantier important dont la réalisation s'est étalée sur plus d'une année. Si la durée des travaux a été nettement plus longue que prévue, leur déroulement s'est fait sans surprise désagréable, et leur coût se situera dans l'éventail de nos prévisions budgétaires.

Depuis la rentrée, les élèves bénéficient dans ces locaux rénovés d'un cadre agréable et confortable. Cet ensemble fonctionnel composé de deux salles de classe comprend des sanitaires intérieurs et une cantine spacieuse dotée d'un équipement adapté. La cour d'école bien abritée des vents froids a été agrandie par l'adjonction d'un espace vert.

Cette réalisation doit être bénéfique pour nos écoliers qui y trouveront des conditions de confort et de travail les meilleurs. Elle prend place avec les autres équipements, publics ou privés, qui donnent à notre commune l'image d'un village bien équipé agréable et vivant.

Au cours de cette année, une action a été démarrée à l'intérieur du SIVOM (Syndicat à Vocations Multiples) sous la forme d'un contrat de pays.

Ce contrat qui s'étalera sur 3 à 4 ans, nous donne l'occasion de faire réfléchir les intéressés eux mêmes sur l'évolution possible du secteur concerné. Cette réflexion se fera à l'intérieur des commissions communales spécialisées qui auront à définir un certain nombre d'actions à engager, les unes au niveau local et d'autres dans un cadre inter-communal. Une aide financière sera apportée pour faciliter les réalisations qui seront retenues.

Dès à présent une animation engagée au titre du PAP 15 a permis de stimuler l'organisation des groupes du 3ème âge dans l'ensemble des communes et leur a apporté une aide financière appréciable.

Ces diverses activités, rapidement évoquées, illustrent l'action menée par vos élus dans les domaines les plus divers avec l'objectif constant d'animer la vie locale au profit de ses habitants.

Avec votre soutien, ils continueront dans cette voie.

C. GERMAIN.

Activités du

Conseil Municipal

VENTES DE TERRAINS

Afin de favoriser l'implantation d'une activité artisanale (scierie), la commune cède 1600 M2 de terrain au lieu-dit "La Ferrière", cadastré sous le N°53 - section 21 à monsieur PUVILLAND Gilbert.

TRAVAUX DIVERS

Les W.C. publics de la place de l'église et ceux du bâtiment de la mairie ont subi les aménagements nécessaires pour les adapter aux besoins actuels.

Restauration de l'appartement du rez-de-chaussée à l'ancienne école de fille dans le but de favoriser l'installation de nouveaux locataires : (réfection des sanitaires et peintures).

L'appartement de l'ancienne école de garçons a été complètement rénové et réadapté pour une utilisation fonctionnelle des différentes pièces, (cloisonnage, plâtrerie peinture, sanitaire, chauffage). Un garage sera prochainement construit.

Une salle autonome de l'école de filles est aujourd'hui mise à la disposition du club du 3ème âge pour ses réunions amicales. Elle pourra être éventuellement utilisée par d'autres sociétés.

Réfection de la toiture de l'abri bascule

VOIRIE

L'aménagement de la voirie au lotissement des Greffets met un terme à sa réalisation.
Un accès provisoire a été aménagé pour le lotissement "Des Ferrières"

Programme des chemins : 165 000 F. non compris les réparations ponctuelles effectuées selon les besoins et une hausse des tarifs intervenue en cours d'année.

EQUIPEMENTS

Cantines :

Dans le cadre de l'installation de la nouvelle cantine, il a été décidé, l'achat d'une cuisinière à gaz, d'un ensemble de rangement ainsi que le remplacement des tables.

Salle des fêtes :

Faisant suite aux aménagements effectués à la salle des fêtes (réfection ..., cuisine) il est décidé de l'équiper de chaises et de tables.

.../

LOYERS

Le bail du bureau de poste qui arrivait à échéance le 30 juin 1981, a été renouvelé. La Direction des postes a accepté de réajuster le loyer en tenant compte des travaux effectués au cours de 1980.

CHARGES SCOLAIRES 1980/ 1981

Regroupement pédagogique BEAUPONT - DOMSURE
Les frais sont répartis au prorata des élèves inscrits par commune et par classe.

DOMSURE - participation	:	19 791,43 F.
BEAUPONT -	:	27 388,25 F.
		<hr/>
		47 179,68 F.

C.E.S. de SAINT AMOUR

- par élève de SAINT AMOUR	457,21 F.
- par élève de l'extérieur	356,60 F.
- pour Beaupont	
356,60 F. X 14 élèves =	4 992,40 F.

COLLEGE DE COLIGNY

- participation 1980-1981	
320,00 F. X 4 élèves	1 280,00 F.

REDEVANCE COMMUNALE

Augmentation de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères :

- 60 F. pour un ménage
- 75 F. pour usine et commerce
- 20 F. pour personne seule âgée de plus de 65 ans

Ce service a été étendu jusqu'à la Vieillère Haute au cours de l'année 1981.

CANOE - KAYAC

Cette nouvelle activité sportive, sous la tutelle de l'éducation nationale regroupe de jeunes adeptes du secteur Bresse - Revermont, entre autres les écoles de Beaupont.

Les communes concernées souscrivent financièrement aux installations nécessaires à cette discipline qui se déroule au plan d'eau de TREFFORT - CUISIAT.

Il est demandé 50 F. par élève.

DEPART à la RETRAITE

Le 18 juillet 1981 le C.M. et l'ensemble des employés communaux se réunissaient autour de Mr Adrien CLAIR accompagné de son épouse, pour lui témoigner leur amitié et lui présenter leurs vœux de longue et paisible retraite.

Monsieur CLAIR a été nommé au poste de garde champêtre en 1964 par le Maire, Monsieur Joseph CHANEL. Il s'est consacré à cette tâche en toute conscience professionnelle et chacun a pu apprécier sa discrétion, son esprit de service et son dévouement.

Un accident malencontreux au cours de son travail de "basculeur" municipal, survenu en novembre 1980, l'a immobilisé plusieurs mois. Il a finalement été contraint de mettre fin, non sans regret, à des fonctions auxquelles il s'était attaché.

Nous lui renouvelons nos vœux de longue et paisible retraite.

Il est remplacé par M. Roger SULPICE qui a pris ses fonctions le 1er Juillet 1981.
Bienvenue à notre nouveau Garde Champêtre.

Budget primitif

Section de Fonctionnement

Recettes

Droits de pesage et Redevances ordures ménagères	6 500,00
Produits domaniaux (concessions - locations) (des logements écoles et (poste)	29 000,00
Produits financiers (redevances assainissement)	9 100,00
Subvention départ (sur assainissement)	12 909,00
Participation de l'Etat	265 394,00
Impôts indirects (chasse - droit de mutation)	15 580,00
Impôts directs (taxe professionnelle - impôts) (fonciers et taxes d'habitation)	313 213,00
	<hr/>
TOTAL	651 696,00
- Dépenses	480 453,00
	<hr/>
Reste	171 243,00

Section Investissement

Recettes

Prélèvement sur section de Fonctionnement	171 243,00
Participation de l'Etat : Fonds de compensation de la T.V.A.	17 099,00
	<hr/>
TOTAL	188 342,00

Recette totale :

- fonctionnement	651 696,00
- investissement	<u>17 099,00</u>
	668 795,00

POUR 1955

Section de Fonctionnement

dépenses

Denrées et fournitures : (combustibles - voirie- (fournitures scolaires) (bureau)	33 300,00
Frais de personnel + charges sociales	139 000,00
Impôts fonciers et taxes	3 550,00
Entretien (bâtiments communaux - voirie- station) (d'épuration, électricité - eau -) (primes d'assurances)	110 286,00
Participations :(Aide Sociale - Service incendie) (charges intercommunales : C.E.S. (de St AMOUR - C.ES. COLIGNY - (regroupement pédagogique BEAUPONT (DOMSURE)	79 461,00
Subventions : aux sociétés locales 80% autres 20%	13 316,00
Frais de gestion : cérémonie fêtes - téléphone transports scolaires - indemnités maire et adjoints	44 000,00
Frais financiers (intérêts des emprunts)	58 540,00
T O T A L	480 453,00

Section d'investissement

dépenses

Emboursements emprunts	81 904,00
Achats prévus de petit matériel (extincteurs - cireuse - chaises salle des fêtes)	10 500,00
Travaux de voirie	95 938,00
T O T A L	188 342,00

Dépense totale :

- fonctionnement	480 453,00
- investissement	188 342,00
	668 795,00

Actions du B.A.S

COLIS AUX PERSONNES AGEES

Pour les fêtes de fin d'année, le Bureau d'Aide Sociale offre aux personnes âgées de 80 ans un colis de Noël, et depuis deux ans déjà, il a été décidé d'attribuer un colis aux personnes qui ont eu 79 ans dans l'année.

REPAS DES ANCIENS

D'autre part le Bureau d'Aide Sociale avec la participation du Comité des Fêtes réunit les anciens de plus de 70ans au Restaurant MARECHAL pour un repas amical au mois de Septembre de chaque année.

CLUB DU 3ème AGE

Cette année le Club du 3ème âge voit son désir réalisé : celui de retrouver une salle pour ses réunions mensuelles.

L'aménagement de cette salle sera financé par le Bureau d'Aide Sociale, une subvention Départementale (P.A.P. 15) intervenant pour 40% de la dépense totale.

OPERATION BRIOCHES

Tous les ans le Bureau d'Aide Sociale verse une subvention à l'A.D.A.P.E.I. (Association Départementale des Amis et Parents d'Enfants Inadaptés)

La commission administrative du Bureau d'Aide Sociale a décidé de réaliser, pour l'année 1982, la vente de brioches au profit des enfants handicapés.

Chacun de nous sera donc sollicité pour acheter la Brioche de l'Amitié aux équipes bénévoles qui vont nous les présenter.

Un enfant du Pays

- François PIDOUX -

Il y a vingt ans, le 19 août 1961, était conduit au cimetière de BEAUPONT, au cours d'une bien modeste cérémonie, M. François PIDOUX, "professeur de première supérieure au Lycée Louis le Grand à PARIS, inspecteur général de russe, officier de la légion d'honneur, emporté par la plus sournoise et la plus implacable des maladies. Sa carrière et sa destinée furent bien singulières, car c'est à cet ancien instituteur, agrégé de grammaire et agrégé de lettres, que le second degré doit, sinon la fondation de l'enseignement du russe, du moins les progrès étonnants qu'il a faits depuis 1950.

Né le 30 mars 1893 à BEAUPONT, dans le foyer de madame et monsieur Célestin PIDOUX, négociants en tissus, domiciliés dans l'actuel maison PONCETY, le petit François devait grandir comme tous les enfants du village.

A sept ans, il fréquentait l'école tenue par M. Auguste BOURGEON. Un jour, ce dernier devait rencontrer incidemment papa PIDOUX, conduisant un attelage de boeufs traînant un tombereau. La conversation amena M. PIDOUX à demander quel était le comportement de son fils en classe le maître ne put que lui en faire des compliments en insistant sur la grande mémoire de l'enfant. C'est alors que le gamin qui était resté caché au fond du tombereau se dressa comme un diable hors de sa boîte en s'écriant "Oh !voua, me rappalou bien !"

Cette mémoire, alliée à une vive intelligence et grâce à un travail acharné, fit que le petit François devait accéder à des fonctions inconcevables à cette époque pour un enfant aux origines aussi humbles.

A douze ans il quittait l'école dirigée par M. TOURNIER pour l'école supérieure de CHATILLON sur CHALARONNE.

A partir de là, je cède la parole à M. Henri GRANJARD qui a résumé la vie de M. PIDOUX dans le Mémorial 1962 de l'Ecole Normale supérieure de ST CLOUD.

"Entré à quinze ans, en 1908, à l'école normale d'instituteurs de LYON, il prépare de 1911 à 1912 le concours de Saint Cloud, en enseignant les bambins de Vaux en Velin qui est bien la plus triste banlieu lyonnaise.

Reçu aussitôt à l'école, il commence à donner sa mesure. Sa vaste curiosité intellectuelle trouve ample matière. Il mène de front, en même temps que la préparation au professorat de lettres, l'étude du latin, du grec et du russe.

La guerre le surprit avant qu'il ait pu passer le professorat.

Fait prisonnier en septembre 1914, il échoue dans un camp de Saxe, où se trouvent aussi des officiers russes et polonais, et acquiesce, pendant les années de vie commune, la connaissance vivante de deux langues slaves, du russe surtout qui l'attirait depuis longtemps. Grâce aux conversations avec ses compagnons de captivité, il obtient cette initiation à la vie et aux choses de la Russie, que seuls quelques spécialistes de chez nous détenaient à cette époque.

Armé pour sa future carrière, il revient en France en janvier 1919, enseigne à MONTBRISON et, l'année suivante obtient le professorat de lettres, s'en va à l'école Rouvière à TOULON, "remonté" encore une fois à PARIS, pour ajouter la licence de russe (1921) à son bagage universitaire.

Lentement, méthodiquement, autant que la fondation d'une famille le lui permet, il reprend ses auteurs latins et grecs. En 1931, il est reçu à l'agrégation de grammaire et marchant sur sa lancée, il obtient l'année suivante, en se jouant l'agrégation des lettres. Professeur au Lycée de TOULON jusqu'en 1937, il enseigne ensuite les lettres à PARIS à Michelet et à Rollin.

Mais le russe n'est pas oublié. Pendant toute sa vie on peut le dire, il lui a consacré toutes ses heures de loisir, développant obstinément, sans relâche, sa culture littéraire acquérant peu à peu, la réputation d'un slavisant aussi discret que solide. On ne pouvait confier qu'à lui les premiers cours de russe organisés après la libération dans les Lycées de PARIS à Jacques DECOUR (1944) et Louis le Grand (à partir de 1945). Professeur de lettres jusqu'alors, il devient un professeur de langues vivantes hors de pair.

Après la mort de M. LABRY qui, professeur à la Sorbonne, guidait aussi les premiers pas hésitants des maîtres du second degré, M. PIDOUX fut chargé de l'Inspection générale (1950) et s'est consacré corps et âme jusqu'à sa mort à cette nouvelle tâche. A force de souriante ténacité, il dissipa les craintes des administrations et des parents d'élèves, détruisit les préjugés qui représentaient le russe comme une langue hérissée de difficultés. Ses efforts, aidés par la conjoncture politique, économique et scientifique (les spoutniks) ont porté leurs fruits, il n'y avait pas, en 1950, mille élèves de lycée, apprentis russisants, ils sont plus de dix mille aujourd'hui.

Trouver et former les maîtres était une tâche plus ardue encore. M. PIDOUX tint à garder la chaire de première supérieure à Louis -le- Grand pour susciter des vocations parmi les candidats aux grandes écoles.

Mais l'action de M. PIDOUX fut surtout efficace à Saint Cloud, où chargé du nouvel enseignement de 1950 à 1958 il a patiemment implanté la nouvelle discipline, et organisé en dépit d'oppositions extérieures, les séjours nécessaires en U.R.S.S. de ses élèves. Cinq sur sept de ceux-ci ont été reçus après 1958 à l'agrégation de russe dans d'excellentes conditions et dès leur première tentative. Résultat exceptionnel car tous, sauf un seul, ignoraient tout du russe à leur entrée à l'école.

.../

Vice-président du jury de l'agrégation, de 1950 à sa mort, président du jury du C.A.P.E.S. depuis sa fondation en 1955, M. PIDOUX était bien placé pour connaître et choisir ses futurs professeurs. Il écoutait et jugeait les candidats avec une bienveillance exigeante.

Aux autres, il demandait cette discipline de travail austère, qu'il s'imposait constamment lui-même. Tout au long de l'année, en effet, il prenait sur ses veilles le temps de préparer les programmes des concours.

On peut maintenant le dire : M. PIDOUX est mort de cette conscience professionnelle. Quand je l'ai vu pour la dernière fois, au début de juin 1961, sa réponse réservée à une question sur sa santé, laissait deviner une inquiétude. Au téléphone, il me disait, deux semaines après, qu'il s'était remis d'une opération d'apparence bénigne, mais devant se soumettre à un traitement assez douloureux. Il siégea cependant au jury des deux concours du 26 juin à la mi-juillet après avoir corrigé sa part des épreuves écrites. Aucun des candidats ne se douta, aux séances d'oral, que le vice-président du jury, dangeureusement malade, allait dans une clinique deux fois par semaine, après avoir écouté toute la journée leurs exposés et leurs leçons.

Les concours achevés, il répartit les postes vacants entre les candidats reçus, et se sachant condamné, démissionna de ses fonctions de membres des deux jurys et d'inspecteur général, et mourut un mois après.

Il est sûr que les fatigues qu'il s'imposa ainsi ont hâté, sinon déterminé sa fin. Volontairement il est mort à la tâche et de sa tâche. Quel plus noble exemple de conscience professionnelle que cet émouvant sacrifice qui éclaire et transfigure l'existence de ce rude lutteur."

Quant François PIDOUX s'accordait un peu de répit, il aimait, durant quelques jours, venir se retremper dans l'atmosphère calme de son village natal, chez sa soeur, madame PONCETY. Rencontrant ses vieux camarades d'enfance, il parlait patois avec eux : ce patois dont il pouvait expliquer aisément l'origine de chaque mot.

Malgré son travail exténuant, il avait encore trouvé le temps de créer un dictionnaire franco-anglais -allemand et russe qu'il n'a jamais pu éditer faute d'argent.

Beaupont peut être fier de compter parmi ses fils un homme d'une telle valeur. Gardons fidèlement son souvenir.

Roger BOURGEON.

La Beurrerie Coopérative de Beaupont

La crise du marché du beurre fermier durant les années trente, alliée aux contraintes qu'impliquait cette fabrication dans chaque exploitation agricole, a suscité un besoin de regroupement dans la partie ouest du département (Dombes et Bresse) à l'image des structures existantes dans la partie est et qu'on appelait Fruitières. C'est ainsi qu'entre 1934 et 1940, quatorze Beurreries se sont créées avec pour objectif le ramassage du lait, la fabrication industrielle du beurre et sa vente sous différents conditionnements hors des limites départementales. Le lait écrémé résultant de cette transformation étant rétrocédé aux adhérents pour satisfaire à l'élevage des porcs et de la volaille.

Les agriculteurs de BEAUPONT et sa région immédiate ne sont pas restés insensibles à cette évolution. Au début de l'année 1937, sous l'impulsion de monsieur CHANEL Joseph, exploitant agricole et maire de la commune de BEAUPONT, aidé en cela par quelques pionniers des communes de BEAUPONT PIRAJOUX et DOMSURE, il fut entrepris un rassemblement des producteurs de lait de ces communes sous la forme de sociétariat exigé par la forme statutaire de l'entreprise qu'on dénomma Beurrerie Coopérative de BEAUPONT - PIRAJOUX.

En 1938 s'y sont joints les producteurs de lait de la commune de CORMOZ.

Au mois de juin 1937, les formalités obligatoires étant faites et un conseil d'administration élu, il fut procédé à l'acquisition de la propriété MARECHAL sise au Moulin Niat pour le prix de 450 francs.

Propriété constituée d'un vétuste bâtiment d'exploitation agricole implanté sur les parcelles N° 820 - 821 - 822 823 - 824 d'une superficie de 1 ha 14 a.

Le capital social étant à cette date constitué, les différentes autorisations accordées et le financement obtenu permirent après maintes visites d'usines en activité, de confier à l'entreprise MAILLARD & DUCLOS de BOURG, la construction de l'immeuble permettant d'abriter le matériel de transformation projeté. Tous ces travaux furent terminés le 30 juin 1938. Entre temps le conseil d'administration s'était assuré les services pour cette date, d'un Directeur qui lui même avait embauché chauffeurs, beurreriers et manutentionnaires. Cet ensemble ainsi constitué permit à partir du 1er juillet 1938 la collecte de quelques 5 000 litres jour et la fabrication de 200 kg/jour de beurre.

La beurrerie de BEAUPONT - PIRAJOUX était sur les rails.

Pour le maximum de compréhension au travers de ces lignes nous vous présenterons dans le temps et par structure

l'évolution de 43 ans de vie de la société.

LES HOMMES

La première présidence fut assurée par Monsieur CHANEL Joseph depuis la création jusqu'en 1941. Il fut remplacé dans cette fonction à cette date par monsieur GUILLERMIN Eugène agriculteur à PIRAJOUX, qui fut mandaté pour cette responsabilité jusqu'en janvier 1952, pour en passer le relai à monsieur MICHEL Léon agriculteur au VILLARS de DOMSURE jusqu'en 1957 année de la reprise des destinées de l'entreprise par monsieur GUILLERMINET Julien de BEAUPONT, dont le funeste destin fit qu'il nous quitta prématurément et à jamais le 5 juillet 1972. La succession fut confiée pendant l'année suivante aux deux vice-présidents en titre, messieurs POCHON Fernand de FOISSIAT et BILLET Paul de DOMSURE.

C'est en 1973 que le conseil d'administration porta à la présidence monsieur Fernand POCHON qui assure de nos jours la conduite de la société. Ces responsables ont tous été élus successivement par le conseil d'administration de la coopérative comme les administrateurs au nombre de quinze par les assemblées générales annuelles, et conformément aux statuts de la coopération.

Durant ces quarante trois années d'activité le conseil d'administration s'est assuré les services de trois Directeurs :

Monsieur LAFFAY de 1938 à 1941
Monsieur GENTON de 1942 à 1952
Monsieur MERCIER de 1953 à nos jours

Les différents travaux de ramassage, de fabrication d'entretien et de comptabilité étant effectués par une équipe d'employés, qui est passée pendant cette période de 7 à 22 présentement. Les uns formés en écoles professionnelles les autres sur le tas.

LA PRODUCTION

Elle est passée de 2 700 000 litres en 1938 à 17 200 000 litres en 1980, et cette progression a été constante, à l'inverse du nombre de livreurs qui lui est passé respectivement de 520 à 350.

Cette augmentation de la collecte est le fait de l'extension de la zone de ramassage d'une part et de l'amélioration de la productivité d'autre part. En 1972 la collecte a été de 9 114 000 litres fournis par 410 adhérents installés sur la zone d'origine. 1973 à vu l'arrivée sous forme de fusion de la société fruitière de VERJON - SALAVRE, 1974 celle de VILLEMOTIER, et 1978 celles de CHALLES LA MONTAGNE et TOSSIAT.

Les modifications de structures des exploitations agricoles, curage des rivières, remembrement, drainage, constructions d'étables modernes, froid à la ferme alliées dans le même temps aux techniques avancées de sélection du troupeau laitier et de la production intensive des fourrages

.../

ont fait passer la production par vache laitière de 1 200 litres à 4 000 litres et celle par exploitation de 5 000 à 48 000 litres de lait en moyenne annuelle.

A ce jour La Coopérative de BEAUPONT se situe au quatrième rang pour le litrage collecté, parmi les coopératives du département.

L 'USINE

Tout en répondant aux besoins, l'usine n'était constituée en 1938 que d'un bâtiment moderne mais modeste abritant baratte, écrèmeuse, chaufferie, chambre froide. Au fil des années le flot de lait croissant, a posé le problème de nécessaires agrandissements et équipements.

Les premiers ont été décidés et réalisés en 1949, en une construction d'un atelier de fabrication d'Emmental et pourvu de matériel d'époque, d'une salle équipée d'un complexe de pasteurisation, et du forage d'un puit nouveau, assurant les besoins devenus importants en eau. En 1969, ces investissements ne permettaient plus de transformer la collecte toujours croissante dans des conditions optimum. A cette époque apparaissait sur le marché de nouveaux matériels pour la fabrication d'Emmental, augmentant le potentiel de fabrication et allégeant le travail tant technique que manuel. Ces impératifs réalisés, permettent à ce jour la fabrication et le traitement qui précède, de 65 000 litres/jour. Cette production est acheminée vers l'usine par neuf véhicules citerniers, après avoir été collectée auprès des adhérents, non plus dans des bidons comme par le passé, mais dans des appareils de refroidissement installés par la coopérative en 1970. Les produits fabriqués (Emmental et carrés de l'Est) sont affinés et stockés dans douze caves à température et humidité conditionnées, représentant un volume de 2 500 M3 et permettant l'affinage simultané de 2 000 meules, de 100 000 carrés et le stockage de 70 tonnes de beurre.

Sensibilisé par le problème de l'économie d'énergie il a été programmé et réalisé en 1980 d'importants travaux d'isolation, de récupération de calories, et l'implantation d'une nouvelle chaufferie alimentée au gaz propane et d'une production de 3 tonnes de vapeur à l'heure.

Soucieuse de la sauvegarde de l'environnement et les rejets des eaux usées devenant de plus en plus abondantes, le conseil d'administration en collaboration avec le conseil municipal de la commune, ont décidé un investissement dans une station d'épuration à effet biologique. La mise en service de cet équipement a eu lieu fin 1973.

LES AFFILIATIONS

La coopérative de BEAUPONT adhère à la Fédération Départementale des Coopératives de l'Ain et y est représentée par son Président. Elle reçoit de cet organisme conseils et informations fiscales, juridiques, sociales, professionnelles et y débat de tout problème relatif à l'environnement laitier.

Depuis 1952 elle fait partie des cinquante quatre coopératives, dont treize du département de l'Ain, qui ont constitué l'Union FRANC - LAIT. Elle y a apporté son concours tant en capital qu'en un engagement minimum de livraison qui est depuis 5 ans de 5000 litres/jour.

La coopérative de BEAUPONT, après décision de son conseil d'administration, a participé à la création de l'Union des coopératives laitières de l'Ain (UCLA) et y a adhéré en 1968 avec environ 80% des sociétés coopératives fromagères du département. Ainsi constituée, cette Union s'est rendue majoritaire à 90% en capital dans la société REYBIER à SAINT GERMAIN DE JOUX.

Cet engagement est le prolongement logique de la politique coopérative. Nos livraisons d'Emmental se situant à 50% de notre production pour y être affinée et commercialisée sous différentes formes.

En 1970, une loi a rendu obligatoire le paiement du lait à la qualité. Pour des raisons économiques et après consultations, s'est constitué un groupe de coopératives (VARENNES ST SAUVEUR, COLIGNY, MARBOZ, ST ETIENNE DU BOIS LYONNIERES, BEAUPONT) pour mettre matériellement en application cette loi. A cet effet un laboratoire a été équipé dans l'usine de BEAUPONT et les représentants de la laiterie désignés maîtres d'oeuvre.

LA COMMERCIALISATION

De sa création à 1952 la laiterie ne fabriquait pratiquement que du beurre. Sa commercialisation se faisait localement pour partie, et un certain tonnage était vendu par l'Union des Beurreries de Bresse dans le sud est de la FRANCE.

A partir de 1952 la laiterie s'est créé un réseau commercial propre, mettant à la disposition de la clientèle ses trois produits. De nos jours ce réseau permet l'écoulement de 50% des produits finis à l'usine, l'autre moitié étant cédée aux deux Unions - FRANCE - LAIT et U.C.L.A.

Le Président

F. POCHON.

Le Directeur

H. MERCIER.

État Civil

1950

NAISSANCES

CARAFÀ Vanessa - au Chêne - née le 3 JUILLET
VERNE Christine - vieillère Basse - née le 21 JUILLET
MATRAS Alexis Vital - au bourg - né le 25 JUILLET
BAUD Geoffrey Nicolas - aux Côtes - né le 24 DECEMBRE

MARIAGES

le 2 AOÛT
VIALAIT Jean Luc José
et
RAMEAUX Michelle Liliane Raymonde
le 6 SEPTEMBRE
DUBOST Dominique Christian René
et
MAYER Maryse Agnès
le 4 OCTOBRE
LONG Noël Marie Armand
et
MEDAR Marie Sergine

DECES

le 8 FEVRIER
DAUJAT Danielle Marie Laure - au Mollard
le 14 MARS
VINCENT PAUL - La Croix Perron -
le 30 MAI
VIALAIT Emile Benoît Joseph - La Nicollière -
le 8 JUIN
DARBON Marie Camille - à Croppet -
le 12 NOVEMBRE
GUILLERMINET Marie Alphonsine Marceline
veuve LITRAS - au Moulin Bouilloux -
le 19 NOVEMBRE
MOREL Marcel Ferdinand - La Ferrière -

Calendrier des Fêtes 1982

CHOUCROUTE PAROISSIALE à BEAUPONT	16 JANVIER
BAL DES CONSCRITS	23 JANVIER
CONCOURS de BELOTE de la CANTINE	6 FEVRIER
SAINTE AGATHE	14 FEVRIER
BANQUET DES CLASSES	28 FEVRIER
CONCOURS DE BELOTE - COMITE DES FETES	6 MARS
SOIREE BASKET	13 MARS
SORTIE DE NEIGE DES ECOLES	27-28 MARS
CONCOURS DE PECHE AMICAL	4 AVRIL
VOYAGE DES ANCIENS COMBATTANTS	21-22-23 MAI
COMMUNION SOLENNELLE	20 MAI
CONCOURS de PETANQUE AMICAL	20 MAI
CONCOURS DE PECHE	27 JUIN
VOYAGE DES POMPIERS	8-9-10-11 JUILLET
KERMESSE à BEAUPONT	18 JUILLET
CONCOURS DE TIR AUX PIGEONS D'ARGILE	24-25 JUILLET
FETE PATRONALE	31 Juillet-1 et 2 AOUT
MECHOUI	28 AOUT
CONCOURS DE PETANQUE	29 AOUT
REPAS DES ANCIENS	18 SEPTEMBRE
BAL DES COUPLES -Soirée COMITE DES FETES	20 OCTOBRE
CONCOURS DE BELOTE DES ECOLES	30 OCTOBRE
BANQUET DES ANCIENS COMBATTANTS à BEAUPONT	11 NOVEMBRE
BANQUET DES POMPIERS	14 NOVEMBRE
TAROT DES POMPIERS	4 DECEMBRE